

Conseil communal

Décisions du conseil du 3 mars 2016

- Le conseil autorise les dossiers suivants :
 - M. Patrick Bourdin pour la construction d'une verrière pour la fermeture d'une terrasse, à « Champclou » en zone résidentielle ;
 - M. Rémi Dayer pour la modification d'ouvertures en façades est et sud d'un bâtiment d'habitation, à « La Lé » (Hérémeence), en zone résidentielle.
- Le conseil adjuge le remplacement des portes de 4 garages situés à la Rue de la Cure à l'entreprise Metafa SA à Sierre et à l'entreprise Dayer et Fils Electricité Sàrl ;
- Le conseil adjuge du matériel et des fournitures pour l'équipe des travaux publics aux entreprises Würth AG, Norepieces SA, Weita AG, Pfefferlé et Cie SA et Protex AG ;
- Le conseil accepte un complément financier au programme paravalanches et confie les travaux au Triage forestier du Cône de Thyon. Les subventions cantonales et fédérales représentent environ 80% des travaux.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.